



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 30 septembre 2026
Convocation du : 24 septembre 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 31

L'an deux mille vingt six, le trente septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Hugues QUESTE, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Christophe LECOEUCE, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Alexis DEBUISSON, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Catherine LE BROUSTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jennifer DELPORTE pouvoir à Céline LOGEZ, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Michel PLOUY

ABSENTS :

Maxime MOULIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nabil YAHYA

DE26_156

FINANCES
COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE
TARIFICATION REPAS

Autorisation - Approbation

Chaque année, le ville d'Armentières organise un repas à la suite des cérémonies officielles commémoratives du 11 novembre. Ce repas à destination des adhérents des associations d'anciens combattants est un moment de convivialité particulièrement apprécié.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre en charge le coût total du repas des anciens combattants, de minorer le prix du repas pour les épouses, concubines ou veuves d'anciens combattants sociétaires, et de proposer le tarif négocié pour les accompagnant(e)s.

Voici la grille tarifaire proposée :

Anciens combattants	Gratuité
Épouses, concubines, veuves d'anciens combattants sociétaires	27 €
Accompagnant(e)s	40 €

Les crédits ont été inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De valider la grille tarifaire.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Nabil YAHYA
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS